

# REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

« J'habite ce que je suis »



- Le concours est ouvert et gratuit à tous les photographes amateurs individuels ou associations
- Chaque auteur peut proposer jusqu'à 2 photos. Les photos numériques sont acceptées.
- Les photos devront être présentées sur un support (type Marie-Louise) :
  - de format 30X40 cm
  - sans cadre ni verre
  - les supports en carton de doivent pas dépasser 700mg/m2 et une épaisseur ne dépassant 2mm
- Chaque photo comportera au verso :
  - nom, prénom, adresse et téléphone de l'auteur et d'une autorisation de la personne concernée en cas de portrait (pas recevable si l'autorisation n'est pas fournie)
  - le titre donné de la photo
  - le numéro de la photo
  - un système d'attache simple et solide

Les œuvres seront accompagnées d'un bordereau de participation sur papier libre indiquant le nom, le prénom, les titres des photos, et les numéros des photos. Elles devront parvenir à

**L'Artelier,**

10 rue Carnot à Tarbes ouvert de 15h à 20h30

**avant le 15 septembre 2017**

Remise des prix à L'Artelier

Vendredi 27 octobre 2017 dans le cadre du festival Reg'Art

Le concours photo fera l'objet d'une exposition au sein de l'Artelier

Du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre

Un jury de 5 personnes est désigné avec le soutien du club photo de Vic en Bigorre afin de procéder à un classement impliquant la qualité technique, artistique, et l'originalité.

Pour la restitution des photos, l'Association La Petite boîte communiquera sur son site internet.

Contact : association La Petite Boite, 05.62.63.01.15, [lapetiteboite32@orange.fr](mailto:lapetiteboite32@orange.fr)

Son site : [www.lapetiteboite32.fr](http://www.lapetiteboite32.fr)